

REGLEMENT OFFICIEL

Concours des Maisons Fleuries – Haraucourt



Article 1 – Objet

La commune organise un concours des maisons fleuries afin d'encourager l'embellissement du village et de valoriser les initiatives des habitants en matière de fleurissement et de cadre de vie.

Article 2 – Participants

Le concours est ouvert à tous les habitants de la commune, sans distinction.
Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours dans un souci d'équité.
La participation est gratuite et basée sur le volontariat.

Article 3 – Catégories

Les participants s'inscrivent dans la catégorie :

- Façades et jardins visibles depuis la rue

Article 4 – Inscriptions

Les inscriptions se font :

- En mairie, boîte dédiée
ou
- Par email : mairie.haraucourt54@orange.fr

Date limite d'inscription : **30 juin 2026**

Article 5 – Jury

Le jury est composé de 3 élus et 3 habitants volontaires.

Il effectuera deux passages dans le village fin juillet et fin septembre, sans prévenir individuellement les participants.

Article 6 – Critères d'évaluation

Le jury se basera sur les critères suivants :

- Qualité et diversité du fleurissement
- Harmonie des couleurs et esthétique générale
- Entretien et soin apportés
- Originalité et créativité

Article 7 – Classement et prix

Un classement sera établi.

Des récompenses seront attribuées aux 3 premiers lauréats :

- Bons d'achat dans une jardinerie pour la première place
 - Plantes ou compositions florales pour la deuxième et troisième place
- Un diplôme sera remis aux lauréats

Article 8 – Remise des prix

La remise des prix aura lieu lors des Vœux du Maire, en présence des participants, du jury et du conseil municipal.

Article 9 – Autorisation

Les participants autorisent la commune à :

- Photographier leurs réalisations avec leur accord.
- Utiliser ces photos pour la communication municipale (site internet de la mairie) avec leur accord.
- Si pas d'accord, une photo sera demandée uniquement pour le jour de la remise des prix, sans diffusion ultérieure.

Article 10 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation complète du présent règlement.

Fait à Haraucourt, le 29 Avril 2026



BULLETIN D'INSCRIPTION

Concours des Maisons Fleuries – Haraucourt



Information du participant

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Téléphone :
- Email :



Catégorie

- Façades et jardins visibles depuis la rue



Engagement du participant

- Je souhaite participer au concours des maisons fleuries organisé par la commune d'Haraucourt.
- Je certifie avoir pris connaissance du règlement et en accepter les conditions.



Autorisation

- J'autorise la commune à prendre des photos de mon habitation et à les utiliser pour la communication municipale (bulletin, site internet, réseaux sociaux)
 - Je n'autorise pas l'utilisation de photos.
- Par contre, je permets qu'une photo soit faite pour le jour de la remise des prix.



Signature

Fait à Haraucourt, le : / /

Signature :



Concours des Maisons Fleuries – Haraucourt



Haraucourt lance son concours des maisons fleuries.

Vous avez la main verte, passionnés ou simples amateurs, c'est le moment de mettre en valeur vos extérieurs :

→ Façades et jardins visibles depuis la rue.



Le jury passera admirer vos créations fin Juillet et fin Septembre



Récompenses à la clé pour les 3 premiers lauréats



Inscriptions ouvertes dès maintenant et jusqu'au 30 juin



Renseignements et inscriptions à la mairie en remettant votre bulletin d'inscription dans notre boîte dédiée ou sur l'adresse mail : mairie.haraucourt54@orange.fr

Faisons ensemble un village plus beau et accueillant !



« Un petit jardin, une grande créativité »